VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.
MEUBLES DE MAISON — SUCCESSION DE JOHN E. STANLEY.

No 68,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur— Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 4 février 1903, à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté 12 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

21 jan—21 25 31—fév 1 4

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de valeur pour magasin et résidence.

No 1132 rue Decatur, près de la rue Hôpital.

Dans le Deuxième District de cette ville.

Nos 2519 et 2521 rue Bourbon.

Dans le Troisième District de cette ville.

—Et—

Trente-cinq (35) terrains de valeur pour bâtir,

Dans le Troisième District de cette ville. Dans un voisinage s'améliorant.

Succession de Louise E. Sturm—No 68,923.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI, le 5 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 décembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise E. Sturm, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec une bâtisse en briques à trois étages qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville et autrefois désigné par le No trente neuf, maintenant lot No six de l'îlet No treize, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Vieille Levée, maintenant Decatur et Gallatin, sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 29 décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, maintenant rue Decatur, vingt cinq (25) pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Gallatin, 92 pieds 8 pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure; 89 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne supérieure, ladite bâtisse portant le No municipal 1132 rue Decatur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois, dans l'ilet No cinquante deux et maintenant comme lot No Quatre de l'ilet No huit cent quatre vingt six sur la liste d'assessement de la ville, borné par les rues Bagatelle [maintenant Bourbon] Union [maintenant Touro], Joséphine [maintenant Prieur] et Solidelle [maintenant Bord Roman] sur un plan dudit ilet annexé à un acte passé le 11 novembre 1851 pardevant Jean Agaisse, alors un notaire en cette ville, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bagatelle [maintenant Bourbon] sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 2519 et 2521 rue Bourbon.

3° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet No dix, maintenant No deux cent quatre vingt quinze qui est borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Pologne et Remparts, d'après un plan dressé par J. H. Pilié le 28 février 1832, et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, par acte du 5 mars 1832; ledit lot No un forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure, en mesure américaine, 53 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Lesseps sur 138 pieds 10 pouces de profondeur et de façade sur la rue Bourgogne, anciennement Craps.

4° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Marais, Urquhart, Montégut et Féliciana, ilet No 483, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet, d'après un plan de William De Young, architecte, déposé en l'étude de F. Grima, notaire, le 28 mars 1862, et daté le 13 février 1862; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant en mesure américaine, comme suit: Les lots Nos 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 31 pieds de face sur ladite rue Féliciana, sur 115 pieds de profondeur, et ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant 32 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur et façade à la rue Urquhart, le tout entre lignes parallèles.

5° Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Urquhart, Villeré, Féliciana et Montégut, ilet No 523, et désignés par les Nos 8, 9, 10 et 11 dudit ilet, d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 115 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Feliciana et Villeré; ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

6° Neuf certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Robertson, Montégut et Féliciana, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dudit ilet No 606, d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Robertson, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent.

7° Huit certains lots de terre situés dans troisième district de cette ville, dans l'ilet No 652, compris entre les rues Robertson, Claiborne, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit ilet. D'après le dernier plan ci-dessus mentionné lesdits lots de terre sont contigus et mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson sur 106 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Robertson et Féliciana. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 106 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit lot No 8 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

8° Huit certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, ilet No 735, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Montegut et Feliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit ilet d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 170 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Claiborne et Feliciana et les lots 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur 170 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 8 formant l'encoignure des rues Derbigny et Feliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant.

Acquis par ledit défunt George F. Sturm, par achat de la succession de Mme C. Toledano, d'après un acte passé pardevant Félix Grima, anciennement un notaire en cette ville, le 28 mars 1862 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 85, folio 441.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un ou deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1903 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edwin Horatio Seymour, notaire.

N. B. Aussi à la même date et endroit il sera vendu un (1) lot d'argenterie, un (1) lot de bijouterie, animaux consistant en un cheval, un poulain, une vache et un veau; un buggy et harnais.

Conditions—Comptant pour les effets mobiliers.

Wm H. Seymour, F. J. Dreyfous, avocats
janv—4 11 18 25—fév 1 4 date

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une Propriété d'Affaires d'Encoignure,

Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John Killilea et als vs James Killilea, No 69,274 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires populaire Nos 2000 et 2002 rue Perdido à l'encoignure de la rue Bertrand, comprenant la bâtisse double en bois à un étage avec magasin à l'encoignure et chambres habitables dans le fond et sur l'autre côté. Aussi le cottage double en bois Nos 609 et 611 rue Bertrand, contenant 3 chambres de chaque côté.

Aussi le cottage simple en bois, No 613 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Aussi le cottage simple en bois, No 615 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et améliorations ci dessus décrites sont construites sur un certain lot ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Poydras et Prieur, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 495 sur les plans de la ville du troisième district d'assessement de la Nouvelle-Orléans et mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 121 pieds 1 ligne de face à la rue Bertrand, 120 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et 77 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond; d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un devis duquel est annexé à un acte de vente de la succession de Xavier Simeon à John Killilea, pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire, le 16 juillet 1877, laquelle dite portion de terre était originalement composée de deux lots désignés par les Nos 17 et 18 de l'ilet No 7 sur un plan par Louis Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville, d'après lequel plan original les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds sur la ligne du lot No 16. 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 18 et 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le lot No 18 formant un triangle à l'encoignure des rues Bertrand et Perdido et mesurant 117 pieds 9 pouces de face à la rue Bertrand, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté du lot No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond, laquelle sépare ledit lot du lot No 19, le tout en mesure anglaise.

Cette propriété est dans un voisinage très peuplé, près des lignes de chars, églises, marchés et écoles. Les cottages de la rue Bertrand se louent pour $24 par mois ou $288 par an. La propriété de l'encoignure sert comme magasin et résidence et est bien située pour cet usage et comme un endroit d'affaires prospère.

2° Le joli cottage simple en bois, No 2318 rue Gravier, contenant trois chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Miro et Tonti. Le lot de terre est désigné par le No 24 dans l'ilet 547 (autrefois l'ilet No 27), sur un plan par Castaing et Caffes, le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, comme plan No 69. Ledit lot No 24 est contigu au lot No 23, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, sur 180 pieds de profondeur. Une jolie petite maison ou placement dans un voisinage s'améliorant et à un ilet des lignes de chars de l'avenue Tulane.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et transférer les polices au porteur ou porteurs des billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1903 par les acquéreurs au dessus et en plus du prix d'adjudication. 10 0|0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

Fred Adolph, avocat pour le plaignant.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour les défendeurs.

11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Lot à Bâtir Et Billets à recevoir.

PAR MACON & KERNAGHAN,— W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 7 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de l'Eglise Presbytérienne Immanuel en liquidation, No 67,739 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Le cottage simple en bois No 4714 rue Colisée, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; à proximité d'avantages désirables. Une bonne résidence avec suffisamment de terrain pour améliorations additionnelles.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Washington et Sixième, désigné par le No 16 et mesurant 31 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur. Près des lignes de chars, dans un voisinage s'améliorant.

3° Un billet signé par Katie Ries et Frank Ries pour $300 à l'ordre de ladite église, daté le 15 juin 1901, payable 12 mois après date, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date et endossé par Katherine Minning, une année d'intérêt sur lequel ayant été payé.

Conditions — Pour le billet, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, honoraires d'avocat, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente pardevant Percy S Benedict, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck, Omer Villeré, H. C. Cage, avocats
11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS N. BOYLAN.

No 67,803.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—SAMEDI, le 31 janvier 1903, à 11 heures a. m., à la porte d'entrée de la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 4 décembre 1902 et signé le 10 décembre 1902, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

2 Chevaux, 2 Barouches.

Conditions—Comptant

20 janv—20 24 28 30 31

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple en Bois

No 2633 rue Palmyre.

Et le Gentil Cottage Simple En Bois.

No 527 rue Bolivar.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet. — JEUDI, le 19 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1903, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Francis T. Kirst, No 65,966, sur le dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites comme suit à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois, No 2633 rue Palmyre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad et Dergenois et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), retiré de la rue et contenant galeries, 6 chambres, etc. Le lot de terre mesurant, d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 22 novembre 1867, 45 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur lequel dit lot est désigné par la lettre C, sur un devis et des devis antérieurs, laquelle portion de terre comprenant le tout du lot No 12 et la moitié du lot No 11, l'entier duquel dit lot de terre est maintenant désigné par le No 21 sur la liste d'assessement de la ville. La propriété est dans un bon voisinage près de rues pavées, à proximité de lignes de chemins de fer et ayant suffisamment de terre pour des améliorations additionnelles, si on le désire.

2° Le gentil cottage simple en bois No 527 rue Bolivar, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Perdido et Bertrand, contenant 5 chambres, hangar, écurie, etc. Le lot de terre est désigné par le No 13 et mesure 32 pieds 2 pouces et sept lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces entre lignes égales et parallèles. Cette propriété est dans un voisinage bien habité et sera d'un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit représenté par billet ou billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque ou lien de vendeur et privilège, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant qui pourrait être dû en cas de procès pour renforcer le paiement dudit billet ou billets. Les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat.

18 jan—18 25—fév 1 8 15 19

Stroudback& Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA PASCAL, VEUVE DE CHARLES CIOR.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Craps (maintenant Bourgogne), entre les rues St Antoine et Bagatelle, formant partie du lot 214 sur un plan dudit Faubourg et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Craps (maintenant Bourgogne) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception de réserve.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Waguespack, avocat.

28 janv—28—fév 1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Anna Pascal, veuve de Charles Cior.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, LUNDI, le 9 février 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue des Ursulines, entre Derbigny et Roman, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—1 lot de meubles de maison. Conditions—Comptant. W. J. Waguespack, avocat. 28 jan—28—fév 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 69,638—Division A—Otto M. Sizeler vs ses créanciers—Ordre—Qu'il soit ainsi qu'il est demandé qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Otto M. Sizeler, soit appelée pour être tenue pardevant Geo. W. Dearing Jr, notaire public pour la paroisse d'Orléans, le 2me jour de mars 1903, à 11 heures a. m., après les délais légaux et avis, dans le but de voter sur l'application dudit Otto M. Sizeler pour un répit; et, pendant ses procédures et jusqu'à nouvel ordre, que toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire et sa propriété soient suspendues; et que E. M. Cahn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.
Nouvelle Orléans, 26 janvier 1903.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Louis P. Paquet, avocat pour le pétitionnaire.
27 jan—27—fév 10 25

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones: 81 et 82

Cour succursale: 4716 rue Magasin, Coin Valence. Phone 1536.

14oct—1an

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; à Alger, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:
RUE CARONDELET 315
Phone 576.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

J. A. Bordeau et als vs Jacques Bordeau et als No 69,068—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 3 février 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 614 rue Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 3 janvier 1903, par l'Hon W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dupré et Onzaga et le chemin de Gentilly désigné par la lettre A sur un arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 29 décembre 1902 et d'après cela ladite portion de terre mesurant 36 pieds 3 pouces, et 6 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur sur la rue Dupré de deux cent vingt sept pieds et une profondeur sur le chemin de Gentilly, de 216 pieds 2 pouces et 2 lignes et une largeur dans le fond de 128 pieds cinq pouces.

2° Une certaine portion de terre dans le Troisième District, dans l'ilet 1571, borné par les rues Dupré, Aubry, Clay et O'Reilly, désignée par la lettre A, sur un devis fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 13 décembre 1902 et mesurant 80 pieds de face à la rue Aubry sur une première profondeur sur la ligne le séparant du lot B, sur ledit devis de 21 pieds, où leditlot se retrecit 11 pieds 6 pouces vers la rue Clay et de là il a une deuxième profondeur de 169 pieds et une profondeur et façade sur la rue Clay de 190 pieds et une largeur dans le fond de 68 pieds 6 pouces.

3° Une certaine portion de terre dans le même ilet que la deuxièmement ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur ledit devis, commençant à une distance de 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Aubry et Dupré, et mesurant 101 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry et a une première profondeur sur le côté vers le lot A de 21 pieds où ledit lot s'élargit vers la rue Clay 11 pieds 6 pouces et alors il a une deuxième profondeur de 169 pieds, et une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot C de 190 pieds et une largeur dans le fond de 112 pieds 1 pouce et deux lignes.

4° Une certaine portion de terre dans le même district que les propriétés 2me et 3me décrites, désignée par la lettre C sur ledit devis, formant l'encoignure des rues Dupré et Aubry et mesurant 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 193 pieds et une largeur dans le fond de 121 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, 8 0|0 d'intérêt de la date de l'achat jusqu'au paiement, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1903 devant être payées par les acquéreurs et ne devant avoir le droit de collecter les loyers seulement à partir de la date de la signature des actes. Actes de vente pardevant Fred Zengel Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

Zengel, Thomas et Suthon, H. E. Upton, avocats.

3 janv—3 4 11 18 25—fév 1 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Shérif Civil d'une vaste propriété améliorée de valeur du premier district, depuis longtemps Bien connue comme une FONDERIE, située sur et occupant onze lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato,

Et formant l'encoignure des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato, avec

Tout le mécanisme, machines à vapeur, installations, outils et tous autres appareils et dépendances, etc., de ladite fonderie.

A des termes de vente favorables et faciles. Dans l'affaire de

La Hibernia Bank and Trust Company vs Hubert Dudley Coleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 69,167.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 février 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, incluant toutes les machines, machine à vapeur, installations, outils, et tous autres appareils et dépendances de l'établissement de fonderie y établie, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, seize, dix-sept, dix huit, dix-neuf et vingt. Ledit lot No un formant l'encoignure des rues Erato et Magnolia et mesurant trente et un pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Magnolia sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur et façade à la rue Erato, entre lignes parallèles; lesdits lots Nos deux à six inclusivement sont contigus et mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Lesdits lots Nos seize à dix neuf inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Clara sur cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ledit lot No vingt formant l'encoignure des rues Erato et Clara et mesurant trente et un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Clara, sur cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et façade sur la rue Erato, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—I. Au comptant pour un montant suffisant pour payer et satisfaire le montant de la réclamation du plaignant, déjà échu, à savoir, le montant de deux billets chacun pour $2,660,00 datés le 18 novembre 1899 payables respectivement à deux et trois ans après leurs dates et portent intérêt au taux de 6 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement, aussi 5 pour cent pour honoraires d'avocats sur le montant total de la réclamation du plaignant, et les frais et dépens du procès et de la vente.

II. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement des deux billets tenus par le plaignant, pas encore échus, chacun pour $2,660.00, datés le 18 novembre 1899, payables respectivement en quatre et cinq ans après leur date et portent intérêt au taux de 6 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement, le tout garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte de John J. Ward, notaire public, daté le 18 novembre 1899.

III. Et la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) pour du comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats pour les plaignants.

10 jan—10 16 23 30—fév 6 12

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le vieux Numéro municipal 282 rue Claiborne, entre les rues Esplanade et Hôpital.

H. C. Spinks vs Succession de Robert J. Ker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,986—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Esplanade, Hôpital et Robertson, étant désigné comme lot A et mesurant soixante-douze pieds, huit pouces de face à la rue Claiborne, trente deux pieds quatre pouces de profondeur, sur la ligne de côté vers la rue Esplanade, dix huit pieds trois pouces de profondeur sur la ligne opposée, et une largeur dans le fond de soixante-quatorze pieds, dix pouces et est aussi désigné sur le rôle d'assessement comme parti du lot No 7.

Les bâtisses connues comme l'ancien numéro municipal 282 rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

30 jan—30—fév 5 12 19 26—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans la succession.

George Jurgens vs Paul A. Spano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 49,681—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 février 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur Paul A. Spano dans et à la succession de Antonio Spano, No 69 096 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" et plus spécialement dans et aux propriétés foncières ci-après décrites, inventoriées dans la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Poydras, Perdido et Liberté, mesurant vingt six pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de cent vingt six pieds entre lignes parallèles, et est borné sur la ligne du fond par une allée de sept pieds dix pouces de largeur; ledit lot est désigné par le No Onze.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido Bassin et Franklin, désigné comme lot No Un, formant l'encoignure des rues Poydras et Franklin et mesurant, en mesure américaine, environ dix sept pieds cinq pouces de face à la rue Poydras sur soixante-seize pieds neuf pouces de profondeur et façade à la rue Franklin.

3° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit, et contigu au même, situé à une distance de dix sept pieds cinq pouces de l'encoignure des rues Poydras et Franklin et mesurant, en mesure américaine, trente quatre pieds dix pouces de face à la rue Poydras, soixante seize pieds neuf pouces de profondeur sur le côté près de la rue Bassin, borné sur le côté près de la rue Franklin par la propriété jusqu'ici appartenant à Joe Triboult, dans le fond par une autre propriété ayant jusqu'ici appartenu à Joseph Triboult et par une allée s'ouvrant sur la rue Franklin, ayant une profondeur de trente huit pieds un et deux tiers de pouce sur un largeur en ligne diagonale dans le fond de quatre pieds huit pouces et demi, laquelle allée est pour l'usage exclusive de cette propriété d'après le plan de J. E. de Pouilly, daté le 24 mai 1851, et déposé en l'étude de A. Dreyfous, ancien notaire, le 25 janvier 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

H. G. Cage, avocat pour le plaignant.

10 janv—10 16 23 30 - fév 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Victor Longo vs Henry Zeigler.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,128—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 2me jour de février 1903, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie National Cash Register etc. Saisi dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. 23 janv—23 29—fév 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Veuve Joseph Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,644—Division D—Attendu que Joseph Morris a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Joseph Morris, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier —Robert Lezier, avocat.
28 janv—28—fév 1 6

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 31 janvier.
*LA LORRAINE, 5 février.
LA BRETAGNE, 12 février.
*LA TOURAINE, 19 février.
LA CHAMPAGNE, 26 février
*LA SAVOIE, 5 mars
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lne, Agent général du sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune.
1er fév—1 an

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau: 633 Place Commerciale
28fév—1an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Mary Monaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 449—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Linn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. Kronenberger, avocat. 30 janv—30—fév 3 5

Succession de Charles E. Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,305—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary L. Rice, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Jas Legendre, avocat. 30 jan—30—fév 3 8

Succession de James Oscar Nixon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69 629—Division B—Attendu que Mabel Nixon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Oscar Nixon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McCloskey & Benedict et John J. McCloskey, avocats. 29 jan—29—fév 2 7

Succession de Mlle Margaret Deeves.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69.667—Division D — Attendu que Thomas G. Rapier a présenté une pétition à Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Margaret Deeves, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Clegg & Quintero, avocats. 29 jan—29—fév 2 7

Succession de Anna Barbara Sangfried, veuve de Adam Doerr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69 567—Division A.—Attendu que George Doerr a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anna Barbara Sangfried, veuve de Adam Doerr, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats. 29 janv—29—fév 2 7

Succession de Douglas West.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,418—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susan C. West, veuve de McWilliams Wright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Richardson & Soulé, avocats. 27 jan—27 31—fév 5

Succession de James Jackson.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.—Attendu que Willis E. Ragan, de la ville d'Atlanta, comté de Fulton, Etat de la Georgie, dans sa capacité comme dûment nommé et qualifié gardien ou tuteur de la personne et des propriétés de ses fils mineurs Willis E Ragan, Jr., James Jackson Ragan, et Ralph Ragan, de la ville d'Atlanta, comté de Fulton, Etat de la Georgie, a fait application à cette Cour pour autorisation de prendre possession de, et de l'enlever de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs. Avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner de faire valoir leur raison dans les trente jours (30) à partir de la première publication de cet avis pourquoi l'application dudit gardien ou tuteur ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour.
T. CONNELL, Greffier.
Nouvelle Orléans, 23 janvier 1903.
24 jan—24 29—fév 4 9 15 22

Succession de C. H. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67 059—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Augustus Elmer, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'atribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Buck, Walsh & Buck, avocats. 24 janv—24 28—fév 2

Succession de William S. Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,596—Division B—Attendu que James Stanley a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Byrnes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—R. J. Maloney & Paul W. Maloney, avocats. 23 jan—23 27—fév 1

Succession de Moritz Brahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,464—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Hugo Brahl, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. V. Soniat, avocat. 21 jan—21 25 30

Succession de William Tell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,545—Division A—Attendu que Mme William Tell, veuve de William Tell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Tell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Benedict, avocat. 21 janv—21 25 30

Succession de James Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 69 472—Division D—Attendu que William S. McCoy et Mme Alice Lee McCoy [née Clark] sa femme, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Clark décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Pierson & Pierson, avocats. 28 janv—28—fév 1 6

Succession de Henry J. Leovy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,713—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Leovy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 28 janv—28—fév 1 6

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois............... 1 50
Quatre Mois............ 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville